



Coopérative Sanitaire  
Groupement de Défense Sanitaire du Loiret  
141 rue Marcel Lerouge  
45 770 SARAN  
☎ : 02 38 65 50 60  
gdsduloiret@wanadoo.fr

# Assemblée Générale Ordinaire GDS 45 Mardi 21 mars 2023



GDS 45 - 141 rue Marcel Lerouge 45770 SARAN  
02 38 65 50 60 - gdsduloiret@orange.fr - www.gdscentre.fr





## Rapport moral du Président



Chers collègues éleveurs, chers partenaires,

Les éleveurs du Loiret sont de plus en plus confrontés à la problématique de réduction de la pratique vétérinaire rurale. Cela fait peur aux éleveurs en place et freine en partie l'installation de repreneurs. Malheureusement, il n'existe pas de solution miracle. Néanmoins, le **GDS** a pleinement conscience de cette problématique et réfléchit en permanence avec les différents partenaires concernés, vétérinaires et DDPP

notamment, pour proposer un panel d'outils et de solutions. Les différentes actions menées ont deux objectifs : le premier bien sûr, est de ne pas laisser les éleveurs seuls face à des problématiques sanitaires ; le deuxième vise à attirer de nouveaux vétérinaires dans notre département et/ou région.

Le premier volet d'actions est issu directement des problématiques terrain que nous vivons et entendons au quotidien.

La reprise des formations éleveurs, organisée par le **GDS** avec des intervenants vétérinaires, permet d'une part, de s'appuyer sur de bonnes bases mais également de monter en compétences.

Le **GDS 45** s'est également organisé pour que les visites d'accompagnement terrain soient de plus en plus nombreuses. Ces visites de suivi sanitaire, sont systématiquement faites en lien avec nos vétérinaires traitants, ce qui permet un **partenariat gagnant-gagnant** entre les vétérinaires et les éleveurs via le **GDS**.

Le **GDS 45** a mis en place, avec le laboratoire Terana, une navette qui passe dans tous les cabinets vétérinaires ruraux. Cela permet donc de pallier le besoin en autopsie pour les petits ruminants ou les bovins de moins de 100 kg.

De plus, l'équipe continue la sensibilisation à la **Biosécurité** et à toutes les autres mesures de prévention, afin de limiter au maximum l'intervention vétérinaires de manière urgente.

Dans le deuxième volet, le lien avec les étudiants vétérinaires est primordial. Ainsi, plusieurs événements sont organisés afin de tisser ce lien et de leur montrer que la pratique vétérinaire dans nos territoires est aussi intéressante que dans des zones d'élevages plus conséquentes. Comme exemple de ce plan d'action, nous pouvons citer l'organisation par **GDS Centre** en lien avec l'URGTV de deux semaines de pratique directement avec les écoles vétérinaires en ovins et bovins viande, un « speed-dating » pour qu'étudiants, cabinets et éleveurs puissent échanger. Ces actions, qui connaissent un franc succès auprès des étudiants, sont reconduites pour la 2<sup>e</sup> année consécutive.

Les vétérinaires de nos cliniques accueillent également de nombreux stagiaires et tutorés, dans l'espoir de les voir revenir travailler à leur côté.

Nous avons conscience que ces actions sont nécessaires mais pas encore assez suffisantes pour répondre à tous les enjeux que cela engendre, que ce soit d'un point de vue de l'**excellence sanitaire** qui nous caractérise, le **Bien-Être Animal**, sans oublier le **Bien-Être de l'éleveur**, ou plus simplement d'un point de vue réglementaire. Au niveau national, des réflexions sont engagées dans différentes zones, avec une densité d'élevages et de vétérinaires différentes, afin d'alimenter de toutes les bonnes idées cette **boîte à outil**.

Nous renouvelons notre volonté de poursuivre nos efforts pour vous accompagner au mieux et diversifier toujours plus cette **boîte à outil**, qui ne sera sans doute pas miraculeuse, mais qui permettra, nous l'espérons, de maintenir de l'élevage dans le Loiret.

L'enjeu de la présence des **GDS** est de montrer que les éleveurs sont organisés et moteurs dans le suivi sanitaire de leurs élevages, et donc de positionner une **relation éleveur-vétérinaire dynamique**. Les dépistages collectifs sur les maladies émergentes, la surveillance des mouvements d'animaux et lors de rassemblements, ou encore les plans d'assainissement sont bien des projets lancés par les éleveurs au sein du **GDS**, et mis en application avec les vétérinaires terrain, dans l'intérêt de tous.

« **L'action sanitaire ensemble** », slogan des **GDS**, prend à nouveau tout son sens !

Merci à tous.

**Thierry SIMONNEAU, Président du GDS 45**

## Les représentants du GDS

Les administrateurs du GDS 45 sont présentés ci-dessous, associés à leur canton.

### Sommaire

Rapport moral du Président	3
Les représentants du GDS	4
Les adhérents du GDS	4
Actions bovines	5-6
Actions porcines	7
Actions ovines/caprins	8
Actions apicoles	9
Actions multi-espèces	9-11
Indemnisations éleveurs	12
Feuilles de notes	13-14

**Président** : M. SIMONNEAU Thierry – Sully sur Loire

**Vice-Présidente** : Mme LACHAUX Yolande – Sully sur Loire

**Vice-Président** : M. DELANDRE Loïc – Courtenay

**Vice-Président** : M. DARGENT Bertrand\* – Châteauneuf sur Loire

**Secrétaire Général** : M. BARON Rémi\* – Saint Jean le Blanc

**Trésorier** : M. COLLET Philippe – Lorris

**Représentant Production Ovine** : M. COFFINEAU Etienne\* – Lorris

**Représentant Production Caprine** : M. PARIS Anthony – Gien

**Représentant Section Apicole** : M. AUGAUDY Philippe – Fleury les Aubrais

### Autres administrateurs :

M. BOIZEAU Fabien\* – Gien

Mme FONTAINE Marie-Christine§ – Lorris

M. GAUME Stéphane – Malesherbes

M. GILLET Philippe – Beaugency

M. PRIEUR Jean-Claude – Sully sur Loire

M. PRUD'HOMME Jean – Châteauneuf sur Loire

\*Administrateur dont le poste est renouvelable à l'Assemblée Générale 2023

§ Administrateur souhaitant mettre un terme à son mandat

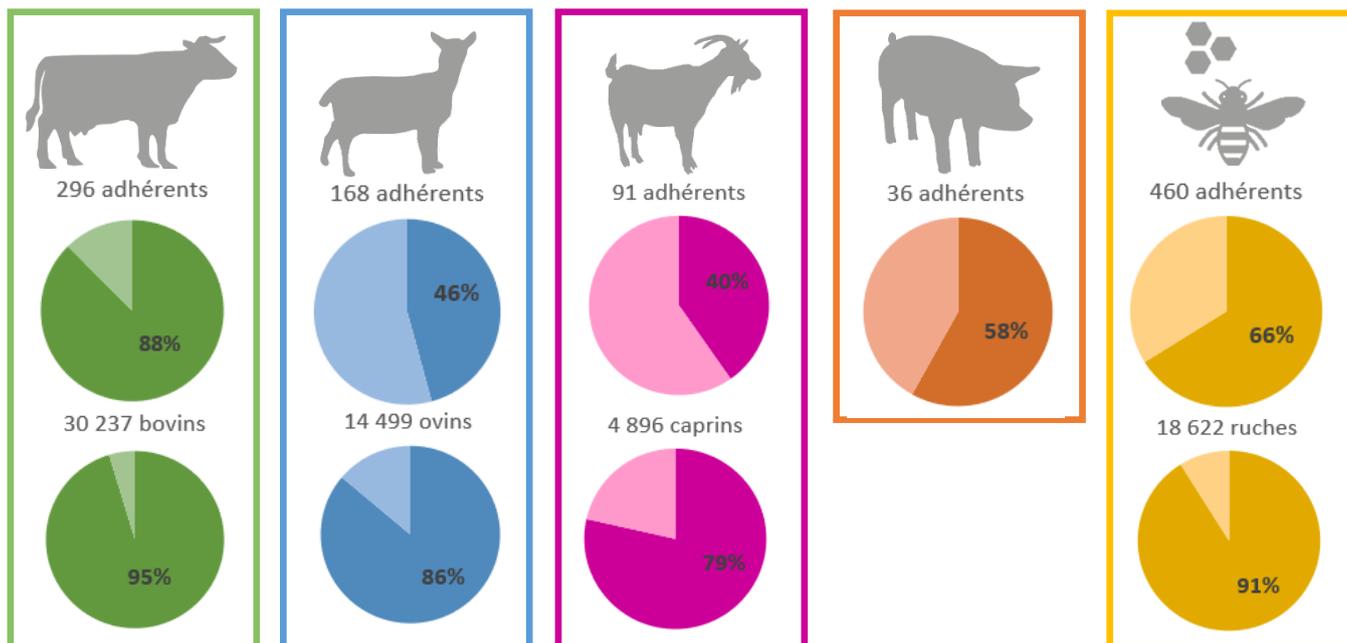
Retrouvez-nous sur les réseaux !

@ [www.gdscentre.fr](http://www.gdscentre.fr)

f GDS du Loiret

## Les adhérents du GDS

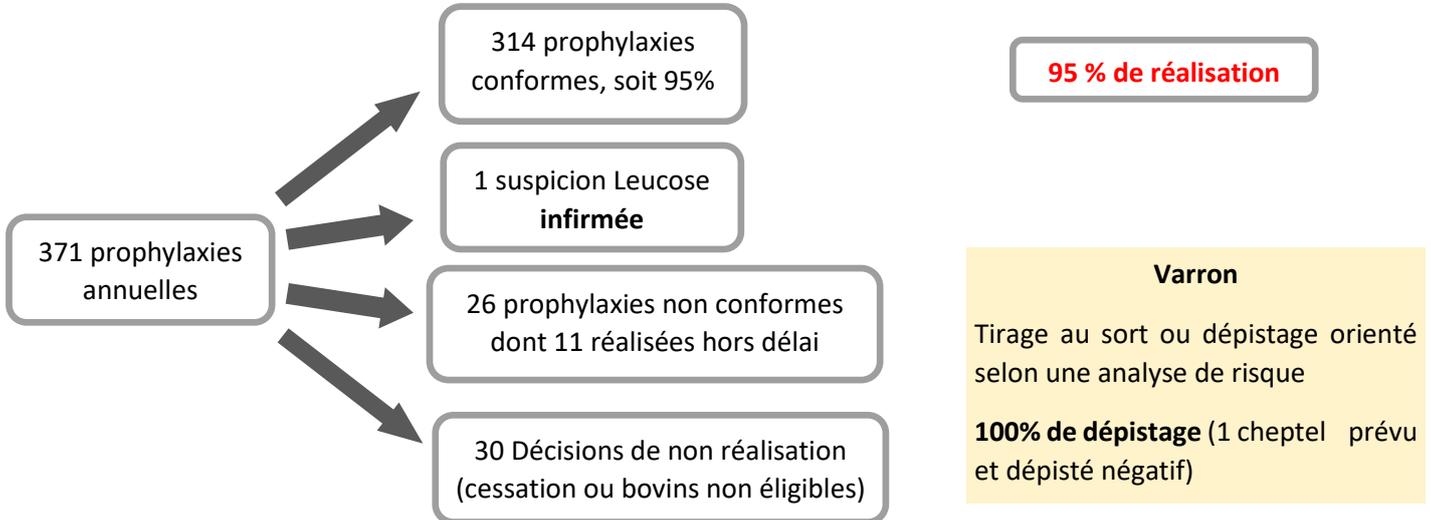
Le GDS 45 compte 1046 adhérents dont certains ont plusieurs ateliers.  
(L'adhésion au GDS se fait par espèce)





## Prophylaxies : Brucellose, Leucose, Varron

La gestion des prophylaxies obligatoires bovines est réalisée au titre de l'OVS (Organisme à Vocation Sanitaire) GDS Centre, sous la délégation de l'État. Pour rappel, la brucellose et l'IBR sont dépistées annuellement, la BVD biennuellement et la leucose quinquennalement, sur tous les cheptels du département.

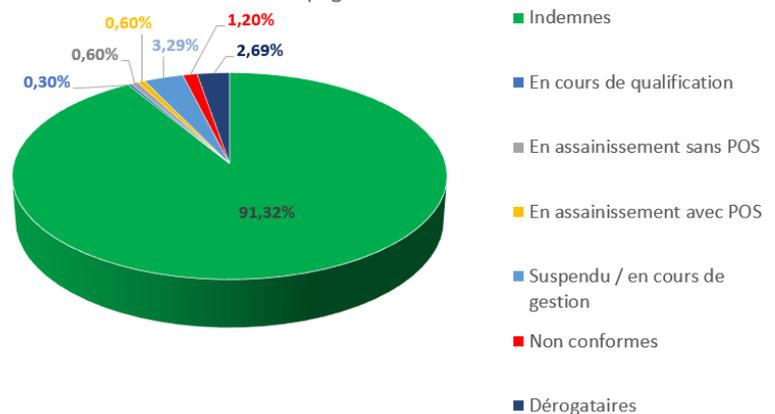


## Prophylaxies : IBR

La campagne 2021-2022 a été conduite selon le protocole d'allègement des dépistages ZEF (Zone Epidémiologiquement Favorable). Néanmoins, la Loi de Santé Animale Européenne est entrée en vigueur et les textes français d'application sont sortis. Ces modalités ZEF sont donc utilisées pour la dernière fois.

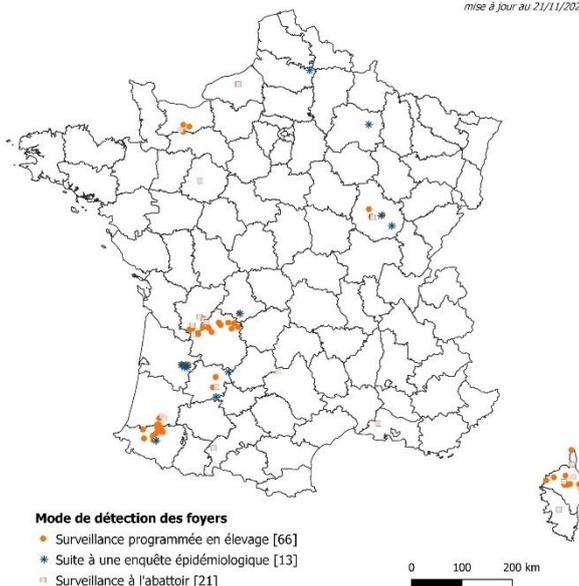
**Le département est presque totalement assaini en IBR. Les efforts sont à poursuivre pour les derniers.**

Répartition des élevages du Loiret selon leur qualification IBR sur la campagne 2021-2022



Tuberculose bovine : Répartition des 100 foyers déclarés en 2022

*mise à jour au 21/11/2022*



## Tuberculose

Le Loiret est exempté de prophylaxie Tuberculose en raison du contexte épidémiologique favorable.

À l'échelle du pays, la situation sanitaire reste préoccupante. **En 2022, 104 foyers ont été détectés en élevages bovins, en majeure partie en Nouvelle Aquitaine.**

Des contrôles renforcés sont mis en place dans les élevages en lien épidémiologiques.

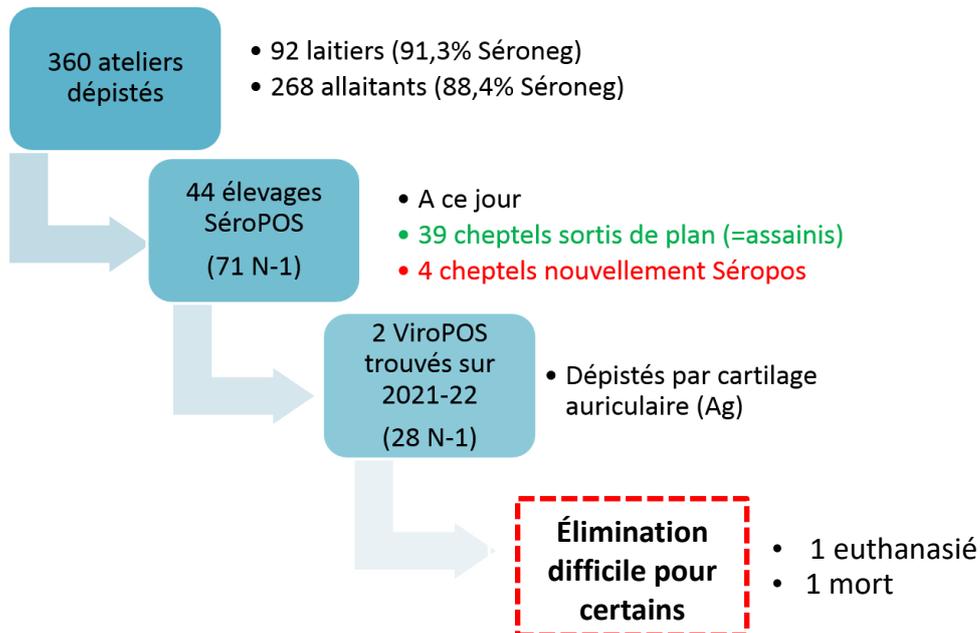
L'amélioration de la situation sanitaire passe en priorité par :

- L'amélioration de la sensibilité du dispositif de surveillance
- Le renforcement des mesures de biosécurité en élevage
- La maîtrise de l'infection dans la faune sauvage

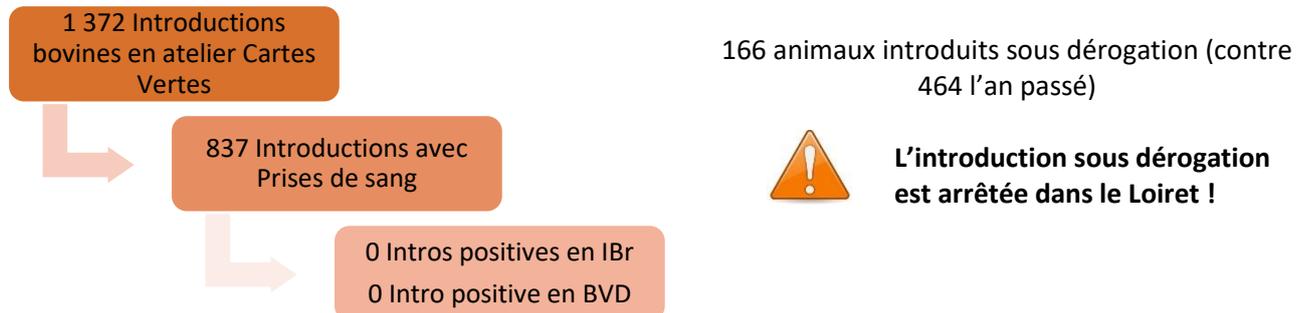




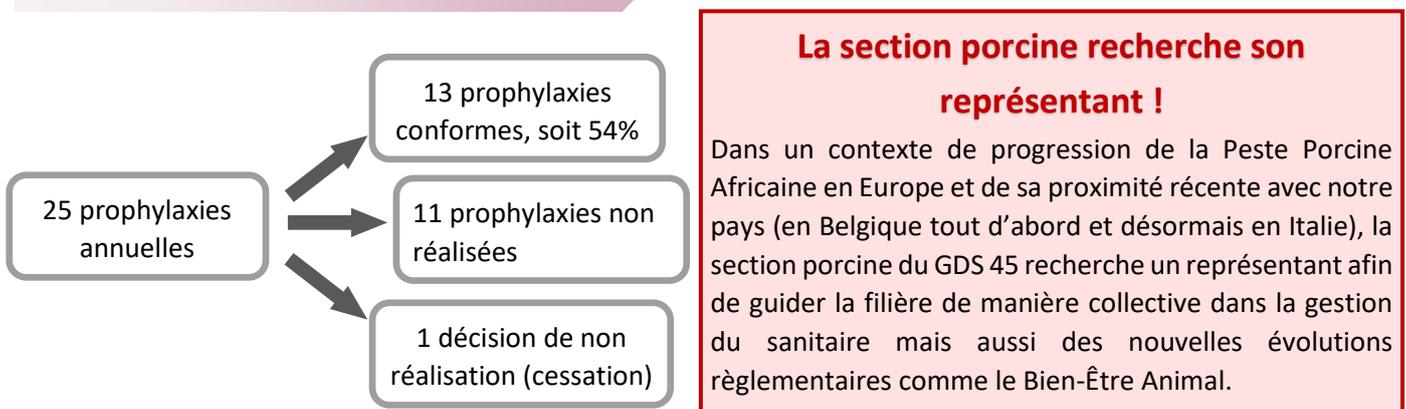
**BVD : prophylaxie et assainissement**



**Introductions**



**Prophylaxies : Aujeszky**





## Caprins / Ovins

Malgré le contexte économique qui prône dans nos élevages, le sanitaire ne doit pas être négligé. La prophylaxie, bien que quinquennale pour la plupart, est une aubaine pour les éleveurs. En effet, chacun peut profiter de ces prises de sang pour demander des analyses supplémentaires, et ce afin de confirmer ou infirmer un doute quant à la présence de maladies autres que la Brucellose, mais aussi afin d'obtenir des garanties reconnues comme par exemple pour la Paratuberculose, le CAEV etc. D'autres surveillances sont également à poursuivre, notamment lors d'épisodes abortifs.

Toutes les actions sanitaires entreprises sont bénéfiques pour les animaux bien sûr, mais aussi pour l'éleveur. N'oublions pas que certaines maladies sont transmissibles à l'Homme. Ainsi, il est important de prendre les précautions nécessaires, notamment lors d'évènements accueillant du public et pour les périodes à risque, comme les mises-bas.

Toute l'année, le GDS 45 est à votre service. N'hésitez pas à le contacter.

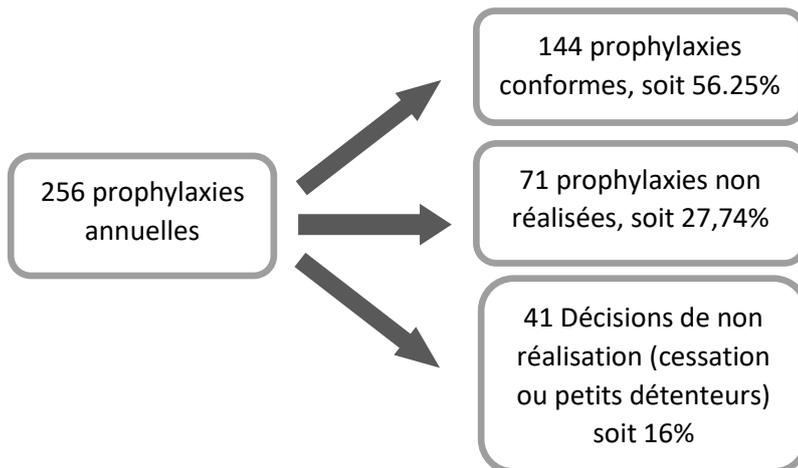
**Anthony PARIS, éleveur de chèvres et représentant de la section caprine**  
**Etienne COFFINEAU, éleveur de moutons et représentant de la section ovine**

## Prophylaxies : Brucellose

La surveillance de la Brucellose chez les petits ruminants s'appuie, comme en élevage bovin, sur le dépistage sérologique régulier des troupeaux (surveillance programmée) ainsi que la déclaration des avortements (surveillance événementielle). Le dépistage est quinquennal en fonction des cantons, ou annuel jusqu'à obtention de la qualification Officiellement Indemne.

Les animaux programmés à l'occasion des prophylaxies sont :

- Pour les troupeaux de moins de 50 têtes : tous les animaux  $\geq$  6 mois.
- Pour les autres :
  - Tous les animaux mâles non-castrés âgés de plus de six mois.
  - 25 % des femelles en âge de reproduire ou en lactation, avec un minimum de 50.
  - Tous les animaux introduits depuis le dernier dépistage.



**Difficulté majeure = Trouver un vétérinaire sanitaire**

**Bon à savoir :** la plupart des cliniques vétérinaires qui pratiquent la rurale ne refusent pas les éleveurs de petits ruminants. Pour les petits détenteurs, il est souvent demandé d'amener les animaux à la clinique.



Le printemps 2022 a été plutôt réussi dans les plaines, comme en forêt, contrairement à l'été durant lequel les forêts ont souffert de la sécheresse. Pour certains apiculteurs, 2022 est une excellente année grâce aux grandes cultures. La mise en lumière de cas de résistance aux acaricides chez des apiculteurs du Loiret, a été suivie par Quentin BICEGO de GDS Centre, avec un approfondissement sur 2023. Cette problématique ainsi que la découverte d'*Aethina tumida* à la Réunion en été 2022, nous rappellent l'importance d'une organisation sanitaire forte. 2022 a également été le lancement des réflexions pour décliner le plan national de lutte contre le frelon asiatique dans le département.

**Philippe AUGAUDY, apiculteur et représentant de la section apicole**

- Ventes de produits apicoles via le PSE apicole de GDS Centre
- Visites d'appui sanitaire chez tous les apiculteurs achetant au PSE (1 fois en 5 ans)
- Communication / information techniques et sanitaires
- Formation et animation d'un réseau de Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA)
- Surveillance Maladie Noire et autres problématiques sanitaires
- Implication au niveau national (plan de gestion varroa etc.)
- Destruction des lanières usagées



Crédit photo : GDS Centre

### Chiffres clés

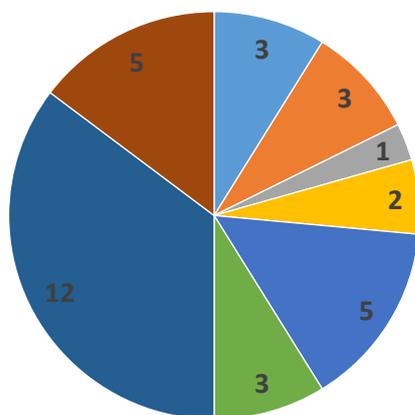
- 18 622 ruches suivies au GDS 45
- 14 TSA dans le Loiret, 61 en région
- 75 apiculteurs visités en 2022

## Actions multi-espèces



### Visites des adhérents

### Nombre de visites du GDS chez les éleveurs et répartition par thématique ; 2021-2022



34 visites techniques sanitaires

- BVD
- IBR
- Paratuberculose (bovins et caprins)
- Plans cellules / qualité du lait
- Nouvel installé
- Avortements
- Producteurs fromagers (pbl sanitaire, organisation des autocontrôles, suivi des inspections DDPP etc.)
- Autres





## Paratuberculose

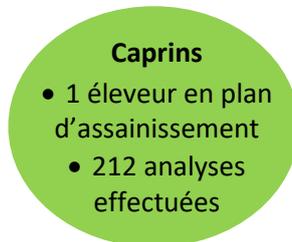
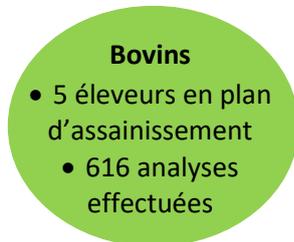
La paratuberculose est une maladie digestive des ruminants (bovins, ovins, caprins, ruminants sauvages) due à une bactérie *Mycobacterium paratuberculosis*, proche du bacille de la tuberculose. Chez les caprins, elle se manifeste principalement par un amaigrissement sévère et irréversible avec un appétit conservé. Elle atteint essentiellement les animaux adultes, âgés de plus de 2 ans.



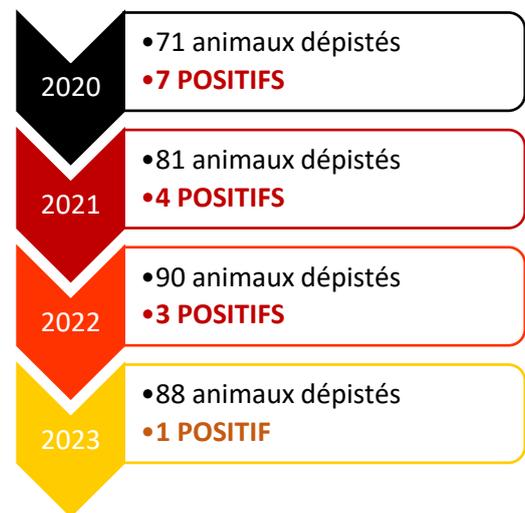
Crédit photo : GDMA 36

**Cette maladie est sous-diagnostiquée en élevage.**

Elle est responsable de pertes économiques importantes dans les élevages atteints (mortalité suite amaigrissement, mauvaise production laitière, réformes anticipées voire euthanasie d'animaux non commercialisables).



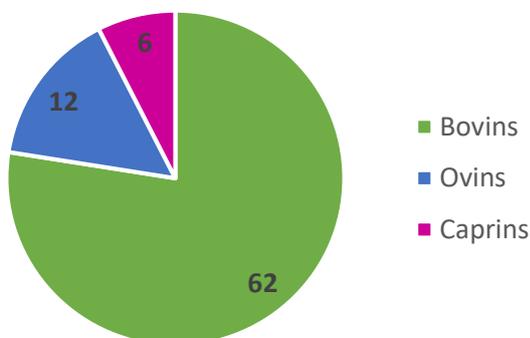
### Exemple d'assainissement chez un éleveur laitier sur 4 ans



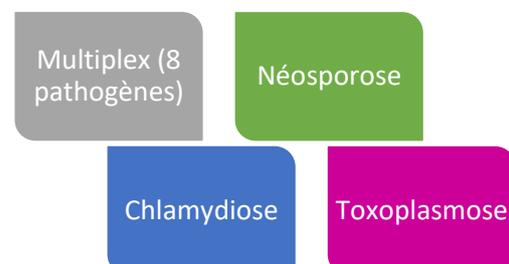
## Avortements

Le GDS fait tiers payant pour ses adhérents concernant les analyses avortements. Ainsi, 50% du coup de ces analyses est pris en charge. Cela a permis d'augmenter le nombre de dépistages, ainsi que le nombre de maladies dépistées, afin de diagnostiquer au mieux la cause de ces avortements.

Nombre d'analyses avortements par espèce en 2021-2022

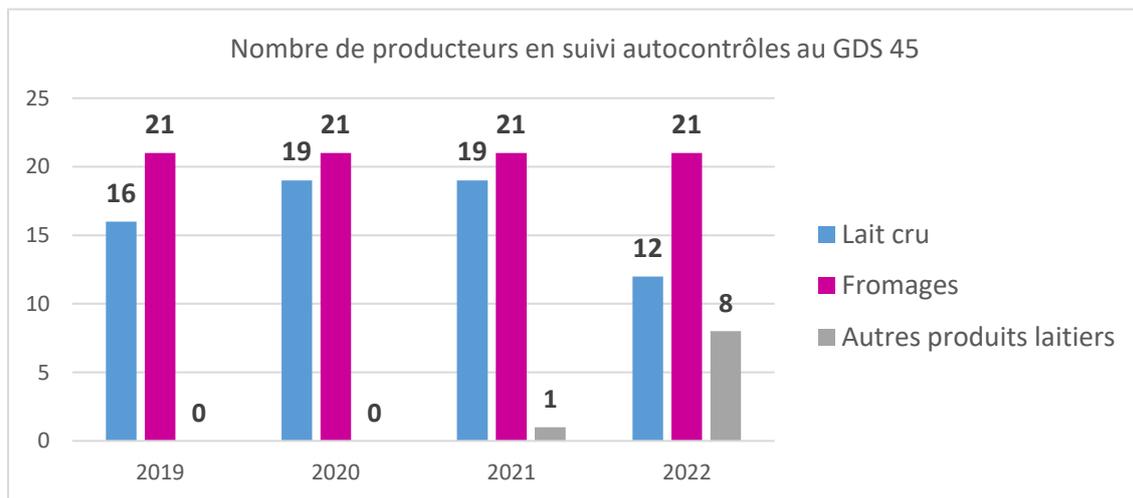
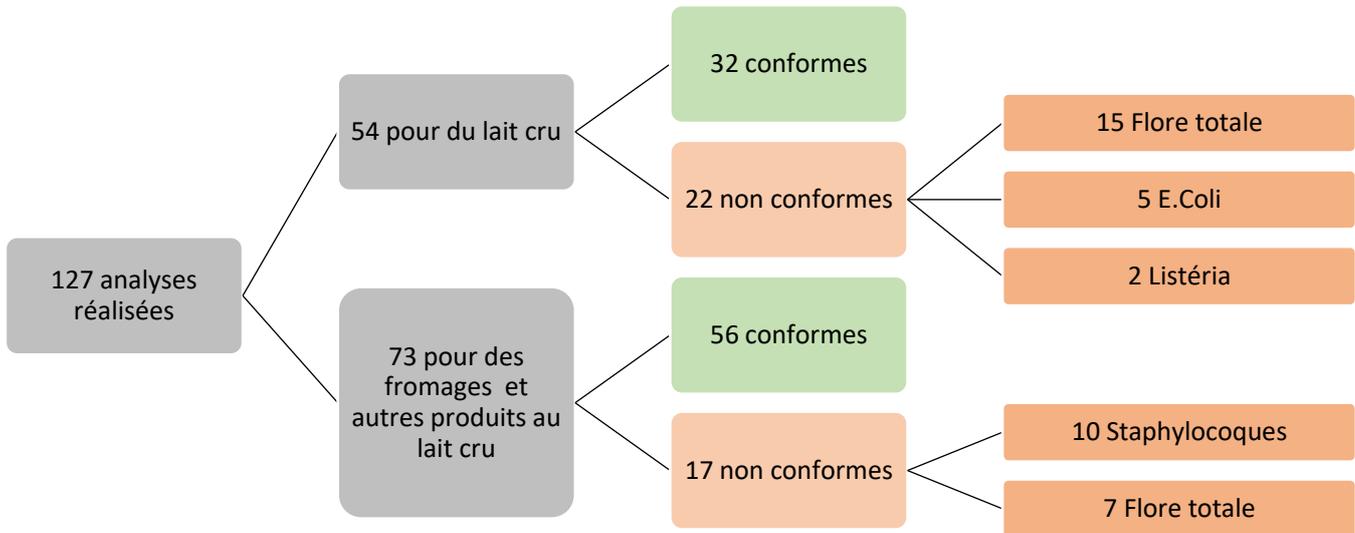


### Maladies principalement dépistées





## Autocontrôles produits fermiers



Afin de garantir la qualité sanitaire des produits au lait cru, des analyses de lait, de fromages ou de caillé sont réalisées 2 à 4 fois par an en fonction du type de produit et du niveau de production.

## Activité commerciale

### Chiffres clés

- 1 Commercial = Olivier
- 37 fournisseurs
- 1200 références





## Formations éleveurs

Le GDS 45 a remis en place des formations pour dynamiser les filières d'élevage dans le département et pour répondre aux attentes des éleveurs. Au cours de la campagne 2021-2022, la formation éleveur infirmier a été réalisée pour les bovins, ovins et caprins. Nous avons clôturé par une formation sur le parasitisme en élevage de petits ruminants.

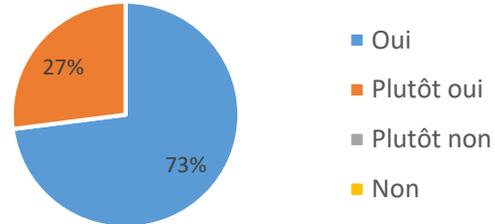
### Satisfaction générale



### Intervenant



### La formation a répondu aux attentes



« Stage bénéfique et agréable »

« Excellente formation »

« Très complet »

« Bonne dynamique »

« Riche en échanges »



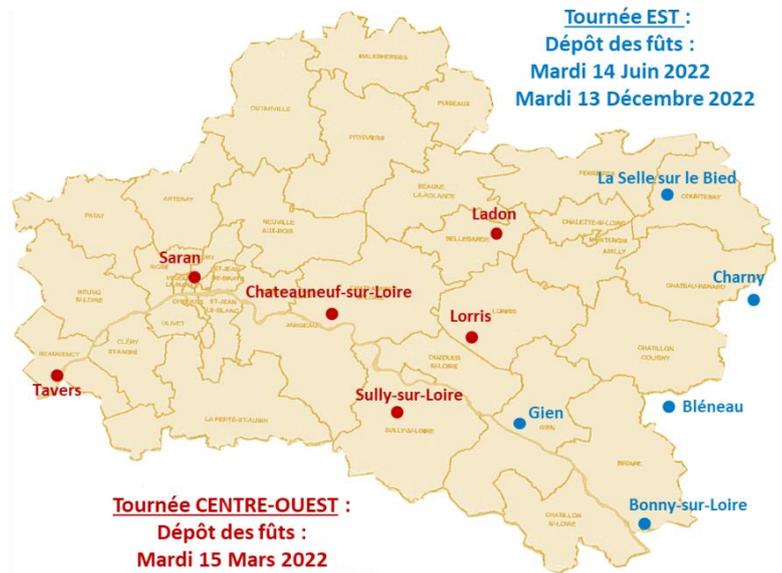
### Les fûts disponibles au GDS

30 L et 60 L



Nb de fûts collectés sur 2021-2022	
30L	21
60L	36
Fûts pour lanières apicoles	19
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>

## Collecte des DASRI



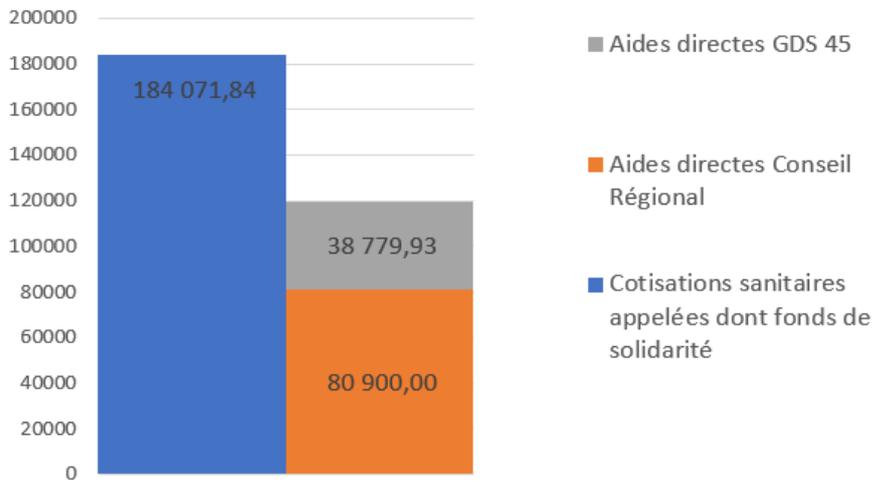
# Indemnités éleveurs



## Total aides reversées aux éleveurs

Aides reversées aux éleveurs 2021-2022

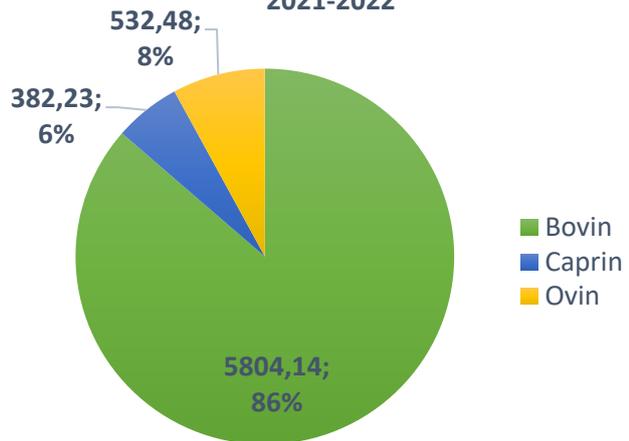
Les professionnels bénéficient via le GDS de plusieurs aides directes qui leur sont entièrement destinées. Chaque bénéficiaire en est informé individuellement.



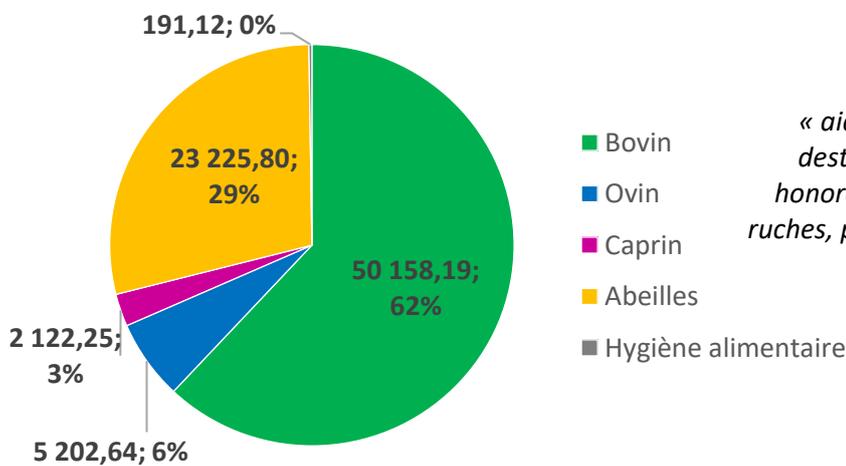
## Dont Fonds d'analyses

Problématique indemnisée	Montant
Paratuberculose	2 091,68€
Avortements	352,48€
Mortalité / autopsie	1 246,98€
Saisies totales à l'abattoir	2 645,48€
Analyses complémentaires suite non-conformité autocontrôles produits fermiers	382,23€
<b>TOTAL</b>	<b>6 718,85€</b>

Répartition des indemnités du fonds d'analyses en fonction des espèces sur 2021-2022



Répartition des subventions du Conseil Régional 2022 par espèce



## Dont Conseil Régional



« aides octroyées à 100% aux producteurs, destinées à la prise en charge des analyses, honoraires vétérinaires et au suivi sanitaire des ruches, plafonnées à 85% du montant des dépenses et à 1500€/exploitation »

Montant total perçu :  
**80 900€**



# Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes.



# Notes



A large area of the page filled with horizontal dotted lines, intended for writing notes.

